



78|MONTIGNY-LE-BRETONNEUX DEPUIS UN AN, LE LEADER DE LA CLIMATISATION CONNAÎT UNE CROISSANCE IMPORTANTE.

Airwell investit dans l'intelligence artificielle

Depuis plus de 70 ans, l'entreprise industrielle basée à Montigny-le-Bretonneux a conquis le marché de la pompe à chaleur. Le groupe présent dans plus de 80 pays devrait même dépasser 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Virginie Wéber

Pas facile de s'adapter aux nombreuses évolutions qui touchent le secteur de la climatisation. Pourtant, l'entreprise Airwell, installée à Montigny-le-Bretonneux, reste l'un des leaders du marché plus de soixante-dix ans après sa création. La société poursuit maintenant sa progression en explorant le domaine des objets connectés.

Une plate-forme de recherche et développement va voir le jour dans le sud des Yvelines, afin que la technologie d'intelligence artificielle (IA) utilisée soit créée et fabriquée en France. La direction vient de commencer une phase de recrutement, pour trouver des profils spécialisés dans l'analyse de données.

« Ce n'est pas évident de recruter car ce sont des métiers nouveaux, pour lesquels il n'existe pas vraiment de

formation, constate le président Laurent Roegel. Nous, on est vraiment dans la domotique et l'IA, on propose une approche environnementale tout en apportant la stabilité propre d'un groupe industriel historique. »

39 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020

Pompes à chaleur réversibles, ballons d'eau chaude thermodynamiques... Aujourd'hui, 70 % des produits vendus par l'entreprise en France sont destinés à des particuliers, le reste alimente le secteur tertiaire. Si le groupe Airwell a enregistré 39 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020, il devrait dépasser son objectif initial avec plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année.

Cette tendance s'explique notam-

ment par la crise du Covid. « Ça a été un accélérateur car le consommateur a souhaité investir un peu plus dans son habitat et son confort de vie, avec des produits faciles d'installation et faciles d'utilisation, explique Laurent Roegel. On s'est donc senti beaucoup plus sécurisé par rapport aux stratégies qu'on avait prises. »

Cette bonne santé financière devrait perdurer encore quelques années si l'on en croit les dernières perspectives gouvernementales et européennes. « On estime que 20 à 30 % des chaudières doivent être remplacées, précise Laurent Roegel. Les pompes à chaleur et les climatiseurs sont aussi des produits très réglementés, avec une obsolescence quasiment obligatoire car de nouvelles normes font leur apparition tous les cinq à six ans. » De beaux jours attendent l'entreprise. ■

